

Sortie Visite de la Saône mardi 8 juillet 2025, avec la CCSB, animée par la Fédération Départementale de Pêche du Rhône, à la Gravière du Pré de Joux sur le site de la Carrière Granulats Vicat, chemin de la gravière 69400 Arnas.

Le platis correspond à la zone de haut fond plate en bordure de la Saône.

Les platis de la Saône sont donc des zones très peu profondes où les plantes peuvent se développer, permettant à une biodiversité de s'installer : les poissons peuvent se cacher, se nourrir, de même pour les oiseaux. Ce site s'inscrit dans une zone Natura 2000 : « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval » (1043 ha). Cette classification en zone Natura 2000 n'est pas contraignante car les activités humaines peuvent se faire. Il n'y a pas d'obligation de moyen mais une obligation de résultat ! Des travaux sont nécessaires pour la protection/diversification de ce platis en particulier pour le protéger du batillage.

La plaine alluviale de la Saône est un réservoir biologique, avec une des plus grandes zones humides de France. La préservation de ses zones humides est un enjeu majeur pour sa biodiversité et contribue à limiter l'impact des inondations. La Saône joue également le rôle de corridor migratoire. Des études ont montré l'existence de nombreuses espèces protégées (cf affiche ci-après): castor, insectes, chauves-souris, poisson (Bouvière, mesurant une 10aine de cm, avec une ligne bleue qui pond dans une moule).



## Nos marins du jour :



Nous sortons de la Gravière qui est en exploitation pour aller en Saône. Le cours de celle-ci a été modifié plusieurs fois. A la base, c'est une rivière large et peu profonde avec beaucoup de végétation. Avant 1850, on pouvait la traverser à pied. Au cours du XIXème siècle, pour améliorer sa navigabilité, des aménagements sont réalisés par le Service spécial de la Saône créé en 1835 : un chenal navigable est aménagé grâce au dragage et au clayonnage, des barrages à aiguilles avec des écluses sont installés. Les hauts-fonds caractéristiques en période de basses eaux disparaissent, des îles également. Le tirant d'eau garanti était de 70 cm. Maintenant c'est 3 mètres avec des trous à 13 mètres !



Les nénuphars au bord du platis sont très importants pour la biodiversité. Les plants se développent sur l'eau peu profonde et qui se réchauffe vite !



On constate que le brochet (il en existe une trentaine d'espèces différentes en Saône !) est bien réimplanté. C'est une espèce « parapluie » : c'est-à-dire un repère pour la qualité de l'eau et donc pour les autres poissons. Il est exigeant en terme écologique, il chasse à l'affut. Il pond et « colle » ses œufs sur les tiges des plantes : la prairie inondable est son milieu idéal. Mais de nombreuses lônes sont bouchées...



Nous apercevons La Grange du/au Diable : cette bâtie de 500 m<sup>2</sup> où l'on battait autrefois le grain, accueillit au 12ème siècle une abbaye qui recueillait les filles de croisés morts en terre sainte. La zone étant inondable, elles partirent et furent remplacées au début du 14ème siècle par des contrebandiers et des braconniers.



Dans les années 1945 : la Grange du Diable



en 2012

On voit que l'extraction, les barrages, la navigation, ont modifié la Saône. Le point négatif, c'est que ça a fait disparaître le platis. En effet le problème pour le platis, qui représente une

dizaine de mètres, 30 au plus large ! c'est le batillage : ce sont les petites vaguelettes créées par les bateaux. En 2020, à Villefranche sur Saône, sur une semaine, on a comptabilisé 20 passages de navires avec des vagues ayant une amplitude de 15 à 60 cm. Ces vagues brassent le fond, comme une minicrue... il faut plus de 30 minutes pour que cela revienne à la normale.

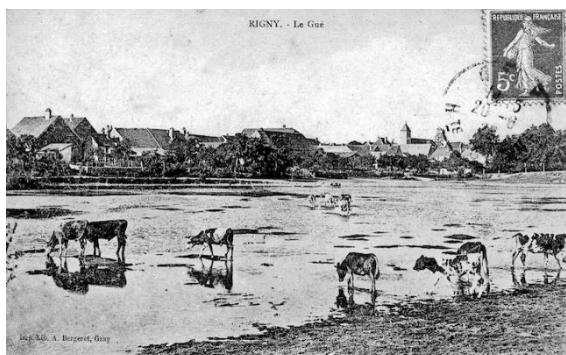


Ces ondes qui accompagnent le déplacement du bateau provoquent un abaissement du niveau et contribuent aussi à la création d'un courant contraire (courant de retour). Les 5-6 premiers mètres près de la berge sont composés de sable et de vase, puis de nénuphar et de petites plantes.

Un platis en bonne santé présente une bonne diversité de plantes. Plus loin du bord, on ne voit pas de plantes car c'est trop profond. Il y a d'autres facteurs, comme les pesticides sur les roseaux et les joncs, le piétinement par les vaches, ...



Des mesures de protection sont mises en place : tout d'abord un diagnostic du platis est réalisé. Puis c'est la restauration. Pour cela il faut « casser » la vague. Plusieurs possibilités : pieux en bois en laissant l'échange avec la rivière (vers Fareins) ... ce n'est pas parfait mais il y a du mieux, on peut aussi installer des branchages, des cailloux : il faut trouver un équilibre entre bloquer les vagues et permettre les échanges avec la rivière ! Et également tenir compte des coûts de 100€ à 2000€ le mètre linéaire. Il faut traiter en priorité le platis large et pas très long pour avoir une réelle efficacité et maximiser le potentiel de restauration.





Comme on peut le constater sur ces photos anciennes : la Saône était beaucoup plus enherbée sur ses rives et les passages à gué nombreux fluctuant selon les saisons.